

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
AR Prefecture
DU COMITE SYNDICAL

063-256300997-20221011-398_2022-DE
Reçu le 22/11/2022

Département de PUY DE DOME

SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT

L'an deux mille vingt-deux, le onze octobre à 18 heures 30 minutes les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle de réunion du Syndicat, à Dorat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 04 octobre 2022

Membres	
Titulaires En exercice	12
Présents	11
Suppléants En exercice	12
Présents	0
Votants Eau Collectif Autonome	11 11 6
Exclus	0

Étaient présents : Messieurs Guy PRADELLE, Patrick SAUZEDDE, José MARQUES, Thomas BARNERIAS, Serge DURAND, Frédéric CHONIER, Gérard RIMBERT, Tony BERNARD, Norbert ARMENGAUD, Marc BONNOT.
Mesdames Yvette DA SILVA et Sandrine PERI

Procuration : Madame CHATAING Patricia à Monsieur Tony BERNARD

Secrétaire de séance : Madame Sandrine PERI

Objet : Renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale concernant la mission « Assistance retraites »

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'en date du 01 octobre 2020, le Comité avait délibéré pour adhérer au Centre de Gestion à la mission relative à l'assistance retraites. Une convention entre le CDG et le SIEA Rive Droite de la Dore a été signée. Celle-ci prenait effet au 01/01/2021 et se terminait le 31/12/2022.

Afin de renouveler cette adhésion, il est nécessaire de délibérer à nouveau pour autoriser le Président à signer la nouvelle convention qui prendra effet le 01/01/2023 jusqu'au 31/12/2025. La cotisation est fixée par rapport au nombre d'agents affiliés à la CNRACL, à savoir 225 euros pour le Syndicat.

Après l'exposé du Président, le comité à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE le Président à renouveler la convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale concernant la mission « Assistance retraites ».

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le mardi, le 11 octobre 2022

Le Président,

Guy PRADELLE

